



LIVRE LE TRAVAIL PROTÉGÉ EN MUTATION

PRÈS DE 123 000 SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP, ÂGÉS EN MOYENNE DE 39 ANS,

exercer une activité professionnelle dans l'un des 1 279 établissements et services d'aide par le travail (Esat). Développés en France depuis une quarantaine d'années, ils représentent, à l'heure de la société inclusive, un défi humain, social et économique. Mais sont-ils bien adaptés aux nouveaux enjeux du monde du travail, favorisent-ils vraiment l'inclusion, faut-il redéfinir leurs missions, répondent-ils aux attentes et aux besoins des personnes handicapées ? A ces interrogations s'en ajoute une autre : celle de leur légitimité dans un contexte de chômage élevé. Selon Gérard Zribi, fondateur de l'Association nationale des directeurs et cadres d'Esat (Andicat) et directeur général de l'Afaser, association gestionnaire d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, certains se demandent même « *pourquoi créer des solutions à caractère professionnel pour les personnes handicapées alors que de nombreuses personnes valides sont dépourvues d'emploi* »... L'objectif de son livre est de présenter un état des lieux très documenté mais également critique du travail protégé, de pro-



« *L'avenir du travail protégé* » - Gérard Zribi - Ed. Presses de l'EHESP, 25 €.

poser un enrichissement de leurs prestations et de définir des pistes pour l'avenir. Parmi les constats, le fait que les Esat comptent de plus en plus de travailleurs vieillissants (21 % ont plus de 50 ans), l'insuffisance de ressources des travailleurs handicapés. La rémunération garantie à laquelle s'ajoute l'allocation aux adultes handicapés se situe dans une fourchette comprise entre 88 % et 92 % du Smic. Difficile, dans ces conditions, de financer un loyer. Avoir un logement personnel fait pourtant partie du processus d'inclusion sociale. Autre point : le coût. La tentation semble forte pour les pouvoirs publics de faire dépendre le financement des Esat du taux d'inclusion en milieu ordinaire. Ce qui les pousserait à sélectionner les travailleurs handicapés en fonction de leurs capacités et non de leurs besoins, et ce qui éliminerait d'emblée les plus en difficulté. ● BRIGITTE BÈGUE

➔ « *Enfants de femmes battues, les oubliés* » - Géraldine Levasse - Sur France 2, le 26 novembre à 23 h.



DOCUMENTAIRE ENFANTS EXPOSÉS, ENFANTS RESCAPÉS

LES ENFANTS SONT LES VICTIMES COLLATÉRALES DES VIOLENCES CONJUGALES. Ce sont aussi les grands « oubliés ». Comment se construire et se reconstruire quand sa mère est battue sous ses yeux, menacée de mort à chaque coup porté par un père qui ne sait pas contenir son agressivité. Dans le magazine *Infrarouge*, cinq jeunes adultes témoignent de l'enfer du huis clos familial qu'ils ont vécu petits. Kenny, Mélia, Louna, Sephora... racontent la peur, l'insécurité permanente, la tension psychologique, l'humiliation, l'impuissance, la colère aussi. Où trouver refuge pour s'en sortir quand les cris et les larmes envahissent le quotidien ? Comment faire pour ne pas se sentir coupable des disputes de ses parents ? Comment croire en l'amour plus tard ? Comment avoir confiance en soi, tout simplement ? Comment ne pas devenir violent à son tour ? Comment aimer son père ? Les violences conjugales laissent des blessures graves, parfois irréversibles chez les enfants. Un sujet trop longtemps passé sous silence et programmé à une heure bien trop tardive. ● B. B.